



NOUVEAU

PERMANENCE de CONCILIATEUR

3^{ème} VENDREDI DU MOIS

9h – 12h

Uniquement Sur RENDEZ VOUS

AU 05.53.91.64.08 (France services)

- Des litiges de voisinage,
- De copropriété ou entre bailleurs et locataires
- Ou pour certains aspects du droit de consommation (banque, assurance, téléphonie...)
- Besoin d'un conseil

Prenez rendez-vous.